

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Louise BORSATO-MARIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
M. Thierry FALCONNET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. Charles ROZOY	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
Mme Stéphanie MODDE	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. François NOWOTNY	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Ecole Supérieure de Commerce Dijon-Bourgogne - Convention de partenariat conclue entre l'ESC Dijon Bourgogne et la Communauté de l'agglomération dijonnaise le 27 septembre 2012 - Prorogation - Avenant n°1

La Communauté Urbaine du Grand Dijon affirme son soutien à l'enseignement supérieur, qui comme la recherche et le transfert de technologie, est un véritable outil d'attractivité et de développement de notre territoire, et permet de donner à la capitale régionale une envergure nationale et internationale.

La Communauté Urbaine du Grand Dijon souhaite continuer à soutenir l'école de commerce en développement et accompagner son ambition de se positionner parmi les meilleures écoles au plan national et mondial.

Pour la première fois , l'école est entrée dans le classement du Finacial Times à la 76ème place, avec une rentrée historique cette année. L'école compte 2 200 élèves contre 1 100 en 2006, avec un budget de 17,6 M d'euros. La School of Wine and Spirits Business a accueilli 128 élèves de 28 nationalités différentes.

Fort du soutien de la CCI Côte d'Or, du Conseil régional de Bourgogne, du Conseil général de Côte d'Or et de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, le Groupe ESC Dijon-Bourgogne a donc pu atteindre, voire dépasser les objectifs entrés dans le plan stratégique 2012-2017.

On peut citer de nombreuses actions menées : l'accréditation AACSB en mai 2014, l'intégration dans la Comue UBFC (Communauté d'Universités et d'Etablissements Université Bourgogne Franche-Comté) en 2015, la création de la Fondation ESC Dijon-Bourgogne, le déploiement de la School of Wine and Spirits Business, le projet d'extension Campus, le déploiement Campus Lyon-Confluence, l'intégration des Msc (Mastère Spécialisé) dans le Master Grande Ecole et l'accent sur l'entrepreneuriat des élèves et des diplômés.

Le Grand Dijon souhaite donc poursuivre son engagement et son soutien à l'Ecole Supérieure de Commerce Dijon-Bourgogne

Comme le prévoit l'article 6 de la convention signée le 27 septembre 2012 pour trois ans, il est proposé de proroger d'une année la durée de cette dernière et d'octroyer 150 000 euros de subvention de fonctionnement pour l'année 2015.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat intervenant entre l'Association de Gestion du Groupe ESC Dijon-Bourgogne et le Grand Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 74 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS